

L'actu du jour

C'est quoi, l'abolition de l'esclavage ?

Le 25 mars, c'est la journée où l'on rend hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite des esclaves. Et c'est aussi l'occasion de dénoncer cette pratique, qui n'a pas encore totalement disparu dans le monde. Cette vidéo d'1jour1question t'explique ce qu'est l'esclavage.



© Jacques Azam

C'est quoi, l'abolition de l'esclavage ?

Pendant des millénaires, des hommes, des femmes, des enfants ont été **privés de liberté** et ont appartenu à des maîtres qui en faisaient ce qu'ils voulaient. **Les Égyptiens**, par exemple, ont fait construire leurs pyramides par **une foule d'esclaves***. Et pendant plus de 400 ans, avec la traite des Noirs, des Africains ont notamment été capturés, vendus puis forcés à travailler. Cette pratique était autorisée. Des lois réglaient la vie des esclaves, considérés comme des meubles.

Mais au 19^e siècle, stop ! Partout **des voix s'élèvent** pour faire cesser cette injustice. Celle d'Abraham Lincoln, le président des États-Unis. Celle de Victor Schœlcher, un homme politique français. Peu à peu, **l'esclavage est aboli** : les lois sont supprimées.

Ça veut dire que l'esclavage a disparu ?

Hélas non. Aujourd'hui, 40 millions de personnes seraient toujours **victimes d'esclavage**. Or cette pratique est interdite et condamnée dans de nombreux pays. Mais elle est moins visible qu'autrefois. De nombreuses victimes sont des femmes et des enfants issus de pays pauvres. Elles sont piégées, privées de liberté, et souvent **forcées à travailler gratuitement**.

Mais les pays du monde entier et des associations **se mobilisent** pour lutter contre ce fléau. En identifiant les victimes, en les aidant et **en punissant les auteurs** ! Pour que l'esclavage disparaisse. Définitivement.

* Note de la rédaction : aujourd'hui, tous les historiens ne sont pas d'accord pour parler d'esclaves pour la construction des pyramides d'Égypte. Certains considèrent qu'il ne s'agissait pas d'esclaves puisqu'ils recevaient de l'argent. D'autres disent que, malgré quelques droits et un maigre salaire, ils étaient quand même réduits en esclavage.

Envie d'en savoir plus ? Si tu es abonné à l'hebdo 1jour1actu, retrouve un dossier complet sur l'esclavage dans le n° 294 du 4 décembre 2020.

L'info en grand N° 13 - Semaine du 10 au 16 mai 2019 1jour 1actu

C'ÉTAIT QUOI, LA TRAITE DES ESCLAVES ?



Entre le 15^e et le 19^e siècle, pendant plus de 400 ans, 12,5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été réduits en esclavage. Découvre cette période sombre de notre histoire.

QU'EST-CE QU'UN ESCLAVE ?
 ⇒ Un esclave est une personne privée de toute liberté et de tout droit. L'esclave est soumis à son maître, qui l'utilise pour travailler. Il lui appartient. L'esclave est souvent considéré comme un bien : il peut être vendu ou acheté. Le trafic d'esclaves remonte à l'Antiquité. Malgré son interdiction, il existe encore aujourd'hui. On parle alors d'**esclavage moderne**. Il concerne souvent le travail des enfants. Mais c'est totalement illégal.

POURQUOI ON EN PARLE ?
 Le 10 mai, c'est la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. La France se souvient qu'elle a participé au commerce des esclaves. Elle veut honorer le souvenir des esclaves et affirmer l'égalité entre tous ses citoyens.

QUE SIGNIFIAIT LA TRAITE DES NOIRS ?

⇒ La traite désignait la capture et le commerce de prisonniers africains, qui étaient ensuite revendus comme esclaves. Pendant plus de 400 ans, des Européens, appelés « négriers », ont acheté des prisonniers en Afrique. Embarqués de force vers le continent américain, ils y étaient vendus comme esclaves. On parle de **commerce triangulaire**, en raison de la forme en triangle du parcours sur les océans. Ce trafic d'êtres humains a été organisé par les Portugais, les Anglais, les Français, les Espagnols et les Hollandais. 12,5 millions de prisonniers africains ont été embarqués de force et vendus comme esclaves.

COMMENT CE COMMERCE A-T-IL ÉTÉ POSSIBLE ?

⇒ En France, des textes de loi organisaient l'esclavage. En France, en 1685, sous Louis XIV, le **Code noir** définissait le statut des esclaves noirs dans les îles françaises et les relations avec leurs maîtres. L'esclave y était défini comme un « bien meuble ». À cette époque, les Français considéraient les Noirs comme des êtres inférieurs. C'était des idées racistes.

QUAND L'ABOLITION A-T-ELLE EU LIEU ?

⇒ L'abolition de l'esclavage veut dire son interdiction. Révoltés par cette situation injuste, des esclaves ont refusé le sort qui leur était imposé. En Europe aussi, des hommes et des femmes se sont mobilisés pour supprimer les lois justifiant l'esclavage. La France a connu deux abolitions de l'esclavage. 1^{re} abolition : 1794. L'esclavage est rétabli en 1802 par Napoléon. 2^e abolition : 1848.

CARTE DU COMMERCE DES ESCLAVES DEPUIS LA FRANCE

ÉTAPE 1 EUROPE
DÉPART DES BATEAUX
 Des bateaux quittaient les ports de Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Rochefort, Bayonne, Lorient ou du Havre, à destination de l'Afrique. Leurs cales étaient chargées de marchandises variées : des armes, de l'alcool et du vin, des céréales, des bijoux fantaisie, des munitions, des tissus, de la vaisselle, des coquillages, des bibelots.

ÉTAPE 2 AFRIQUE
ACHAT DE PRISONNIERS
 Dans les ports des côtes africaines, les négriers européens échangeaient leurs marchandises contre des prisonniers. Qui étaient ces prisonniers ? C'étaient des prisonniers capturés après des guerres, enlevés dans leur village ou échangés en règlement de dettes. Les rois africains organisaient leur capture. Ils les regroupaient dans des prisons, dans les ports, où ils les vendaient.

ÉTAPE 3 AMÉRIQUE ET CARAÏBES
VENTE DES ESCLAVES
 Les prisonniers étaient vendus comme esclaves à des maîtres pour travailler. La majorité des esclaves a été exploitée dans les plantations de canne à sucre et de coton.

1^{er} trajet : 45 jours
 Au départ de l'Europe à destination de l'Afrique, les navires étaient remplis de marchandises.

2^e trajet : de 30 à 90 jours
 Au départ de l'Afrique à destination du continent américain, les navires étaient chargés de prisonniers. Attachés et encaissés dans les cales des bateaux, beaucoup mouraient pendant la traversée.

3^e trajet : 35 jours
 Les noirs rentraient en Europe, chargés de coton, de sucre, de tabac, de cacao et de café, des produits tropicaux précieux, qui étaient ensuite revendus.

Légende
 Pays d'origine des esclaves. Commerce de la France au 19^e siècle.

OCÉAN ATLANTIQUE

LOUISIANE, SAINT-DOMINGUE, SAINT-BARTHELEMY, SAINT-CRISTOPHE, GUYANE, SÉNÉGAL, MALI, GUINÉE, CAMEROUN, CONGO, TANZANIE, MADAGASCAR, ÎLE MAURICE, LA RÉUNION.

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com